

Communiqué de presse

21 octobre 2020

PREVISIONS FINANCIÈRES 2020-2021

L'Unédic toujours mobilisée pour amortir l'impact de la crise auprès de millions de Français et d'entreprises

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19 suivie d'un choc macro-économique sans précédent, l'Unédic publie ses prévisions financières pour le régime d'Assurance chômage à horizon 2021. Ces prévisions ont été présentées et adoptées en Bureau.

Depuis janvier, le solde de l'Assurance chômage s'est dégradé de 16 Mds€.

En raison à la fois de la hausse des dépenses d'allocations et des moindres recettes, cette dégradation de la trésorerie du régime se poursuivrait en fin d'année et en 2021, bien qu'à un moindre rythme : le déficit annuel s'élèverait à 18,7 Mds€ à fin 2020 et à 9,7 Mds€ fin 2021.

Ce déficit, d'une ampleur inédite dans l'histoire de l'Assurance chômage, porterait la dette à fin 2021 à 65,2 Mds€. Cet accroissement de la dette résulte en 2020 pour 57,2% du financement de l'activité partielle à hauteur de 10,2 Mds€, pour 28,2% de l'augmentation des dépenses d'allocations chômage versées aux demandeurs d'emploi et pour 14,6% aux reports de cotisations et autres moindres ressources liées à la baisse de l'emploi soumis à contribution chômage.

Une trajectoire d'emploi dégradée de 670 000 emplois salariés à fin 2020

En lien avec les prévisions de baisse de l'activité, après un rebond assez fort de l'économie et de l'emploi au 3e trimestre, l'emploi salarié diminuerait à nouveau au 4e trimestre. Les destructions d'emploi salarié atteindraient environ 670 000 fin 2020 dont 420 000 demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance chômage de plus par rapport à fin 2019.

En 2021, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés diminuerait de 270 000. Cela porterait le nombre de chômeurs indemnisés à environ 2,9 millions de personnes fin 2021.

Un pilotage maîtrisé du régime par l'Unédic

En continuant d'amortir massivement les effets de la crise sur l'économie et auprès de millions de ménages, l'organisme paritaire, comme il l'a fait depuis mars, continue de jouer pleinement son rôle de stabilisateur économique et social. Afin de sécuriser ses financements, l'Unédic adapte en conséquence le dimensionnement de ses emprunts et ajuste sa stratégie d'emprunt avec maîtrise. Cela dans l'attente des discussions entre les partenaires sociaux et le Gouvernement inscrites à l'agenda social afin d'aborder le financement du régime à plus long terme.

L'accroissement de la dette est lié pour plus de la moitié au financement de l'activité partielle dont l'Unédic finance le tiers

Unédic

En 2020, les **dépenses** du régime progresseraient de 32 % par rapport à 2019. Ainsi, sur l'année 2020, les dépenses de l'Unédic avoisineraient 54,2 Mds€. Les dépenses 2021 atteindraient 48,8 Mds€.

- ▶ Les dépenses d'activité partielle financées par l'Unédic représenteraient 8,3 Mds€ contre 0,05 Md€ anticipé avant crise pour l'année 2020. Elles atteindraient 3,2 Mds€ en 2021.
- ▶ Les dépenses d'allocations chômage (principalement ARE, AREF, ASP) progresseraient de 4,1 Mds€ en 2020 par rapport à 2019, et atteindraient 39,1 Mds€ en 2020 puis 38,4 Mds€ en 2021, principalement du fait de moindres destructions d'emploi.

Les **recettes** d'Assurance chômage atteindraient 35,5 Mds€ fin 2020, soit une baisse historique de 10 % par rapport à l'année précédente. Elles progresseraient à nouveau l'année prochaine et atteindraient 39,1 Mds€ en 2021, un niveau proche de celui observé en 2019.

En conséquence, pour sécuriser le financement du régime, l'Unédic a adapté le dimensionnement de ses **emprunts** et règle sa stratégie financière afin de continuer à emprunter sur les marchés financiers en bénéficiant des conditions les meilleures et limiter l'exposition au risque.

A cet égard, quatre émissions d'obligations sociales à moyen terme, « Social bonds », ont été effectuées avec succès (en mai, juin, juillet et octobre), permettant de lever 13 Mds€. Cette démarche rend compte de la double mission de l'Unédic : protéger socialement et économiquement contre les aléas du marché du travail et accompagner les salariés et les demandeurs d'emploi dans leur réinsertion professionnelle et vers l'emploi durable.

La charge d'intérêt de la dette est rigoureusement maîtrisée. Celle-ci demeure faible pour le régime, environ 0,3 Md€ pour 2020, et stable à ce stade par rapport aux années précédentes.

Un amortisseur 4 fois plus sensible à la conjoncture que d'autres régimes

L'assurance chômage est quatre fois plus impactée par une crise sur le volet assurantiel de ses finances que d'autres régimes de protection sociale, qui ne sont affectés que sur le volet recettes. Lorsque le dynamisme de l'emploi et des salaires se dégrade ou s'améliore, les conséquences portent à la fois sur le niveau des recettes et sur celui des dépenses. En corollaire, ce rôle d'amortisseur se traduit par des déficits qui s'accroissent en période de crise.

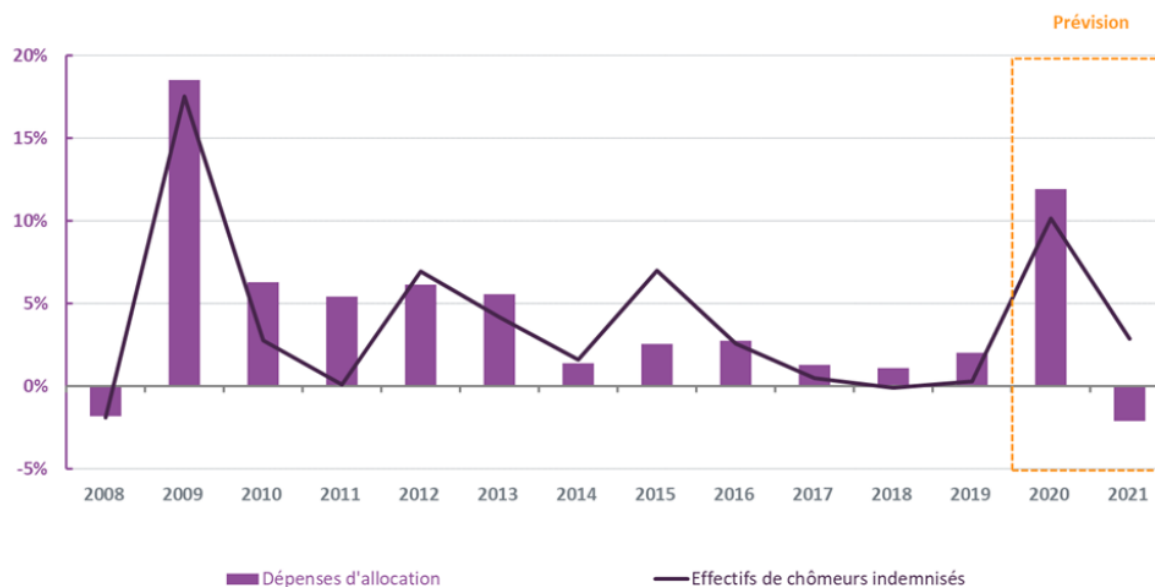


CONTACT PRESSE

Service presse
01 44 87 64 84
servicepresse@unedic.fr

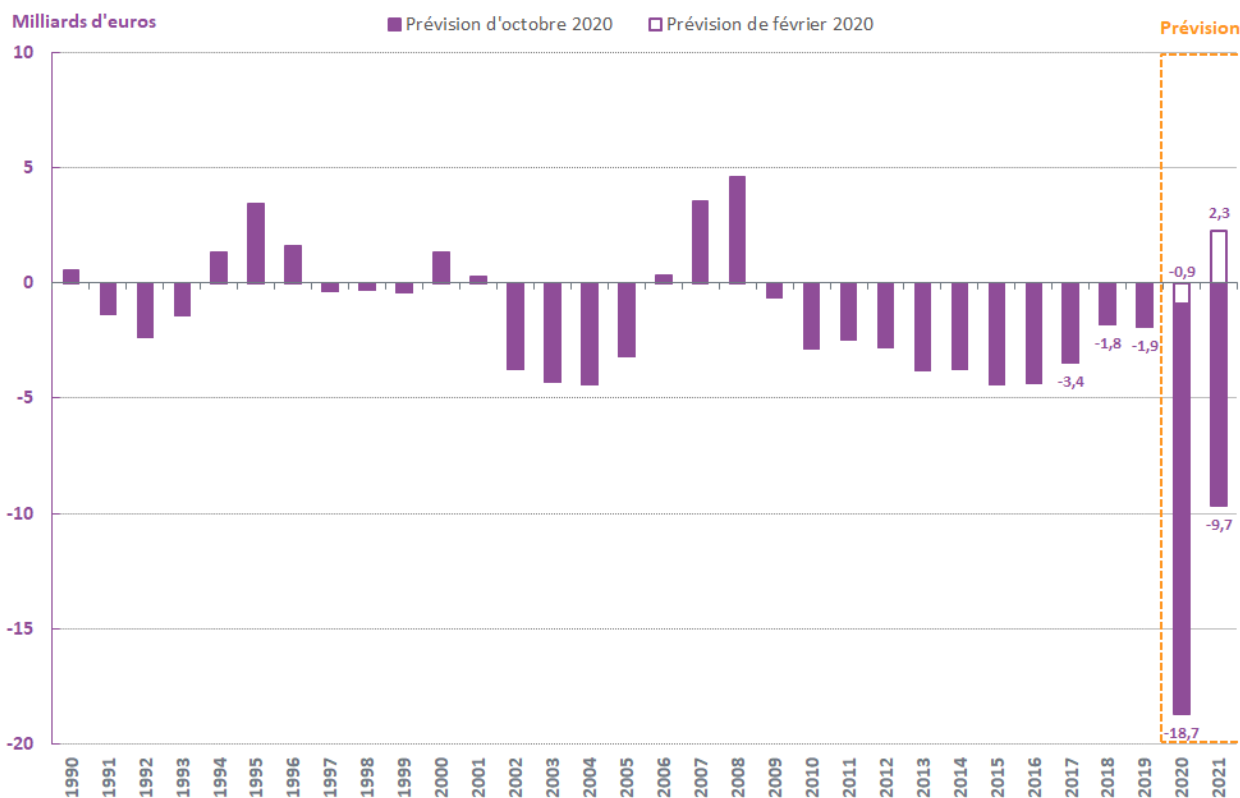
Évolution du chômage indemnisé et des dépenses d'allocation

Dépenses d'allocation
et chômage indemnisé
Variations en moyenne annuelle



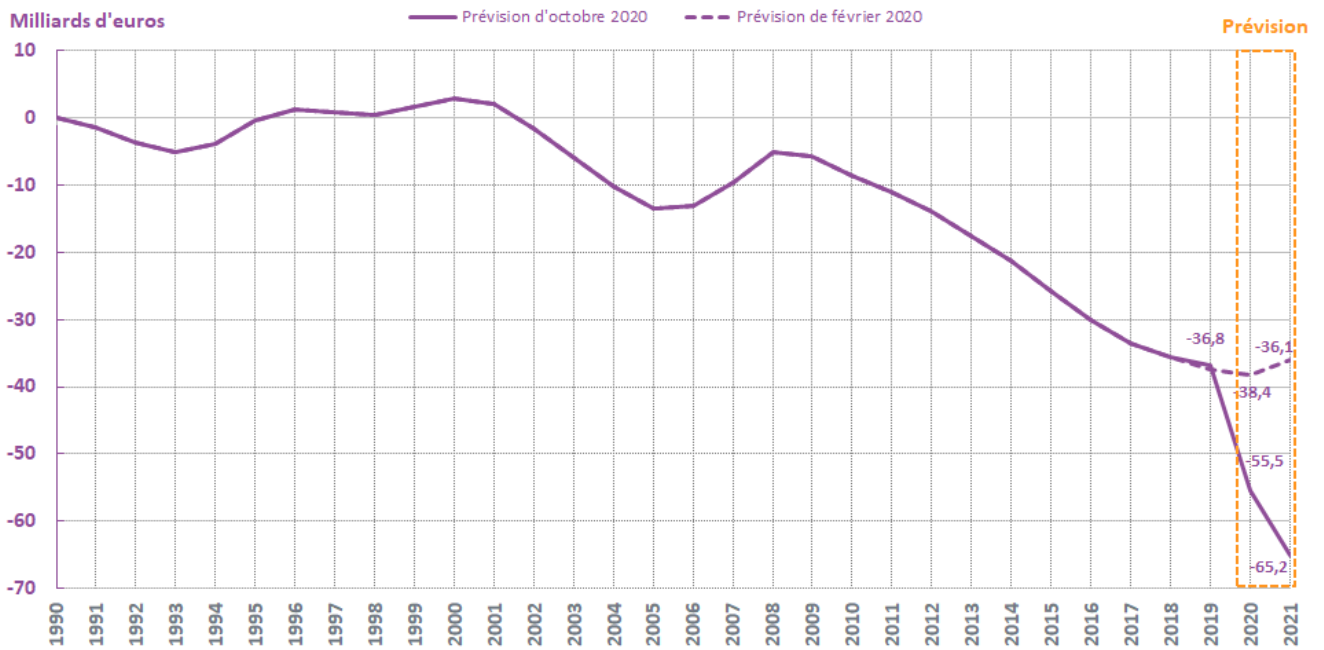
Sources : Pôle emploi, Unédic, prévisions Unédic, octobre 2020
Champ : chômage indemnisé en ARE, AREF, ASP, AREF et ATI, France entière. Données CVS.

Solde de trésorerie de l'Assurance chômage à fin 2021



Source : Unédic, prévisions Unédic, octobre 2020

Évolution de la dette de l'Assurance chômage



Source : Unédic, prévision Unédic, octobre 2020